

"A la recherche des moulins perdus"

Bertrand Bazin

Deuxième étape de notre découverte des moulins à papier sur le territoire de notre commune. Partons sur les traces des moulins disparus. Commençons par le moulin de la forêt de Glenne. Au début du XVIII^{ème} siècle, le seigneur de Landivy et de Mausson Adolphe Charles de Romilly chevalier, marquis de la Chesnelaye précise sa localisation dans un texte dont voici un extrait : «Au bout de la ditte forest m'appartient un moulin à papier...». Il en a hérité de François de Romilly son aïeul. Il précise sa localisation sur « laquelle rivière au dessous du dit moulin à papier tout au bas de la ditte forest et de l'autre part de la ditte rivière du costé de Landivy m'appartiennent (...) un moulin à papier es vallées de la Morissaye. » Ces indications précieuses permettent d'envisager sa localisation. Pour nous aider dans ce voyage dans le temps, le plan cadastral napoléonien et le livre de Jacques Duval sur les moulins à papier en Bretagne, vont nous être précieux. J. Duval ne le situe pas précisément. Il indique qu'il se trouvait probablement sur la rive gauche de l'Eron (ou du Dairon ou de la Fustaye, trois noms pour une même rivière !!!) à proximité de la limite entre la Bazouge et Louvigné mais sur le territoire de la Bazouge. Sur le plan cadastral napoléonien, le moulin des Louvettes correspond à la description donnée au XVIII^{ème} siècle. Il est bien situé sur l'Eron (l'Airon), à la limite entre Landivy, Louvigné et la Bazouge. Le lieu dit de la Morissais est

proche. Mais il est indiqué que le moulin des Louvettes est un moulin à tan. Problème ? Non pas vraiment, car un texte de 1738 mentionne qu'un certain François Davy habite dans la chambre du « moulin à tan autrefois à papier au bas de la forêt de Glenne au Petit Maine ». Pour confirmer ces (brillantes !!) déductions nous savons qu'en 1631 Michel Fouillard et sa femme Jeanne Lebreton est propriétaire du moulin. En 1685, il est déjà en mauvais état puisqu'il est indiqué comme « vieil moulin à papier » dans un bail qui implique François de Romilly. Il est sans doute, en fin d'activité et ne fonctionne plus en cette fin du XVII^{ème} siècle, en tant que moulin à papier. En 1686, il est occupé par Jean Fouillard et Gilles Channeau, marchand tisser.

Transportons-nous, maintenant sur «La Bignette», qui forme la limite occidentale du Petit Maine, laissons-nous porter au fil de l'eau et bientôt nous découvrons l'emplacement du moulin de «La Fresnaie» (ou de la « Fresnaye »). Il se situe sur la rive gauche de la rivière en amont du village de « La Fresnaye » et à proximité de « La Bécassière », de « La Butte au Bois », et de la passerelle des « Chateaux ».

Nous pouvons encore apercevoir, dans la rivière, les pierres taillées en grand appareil ainsi que le tracé du bief d'alimentation. Ces aménagements contribuaient à canaliser la rivière et à accélérer le courant. Situé sur la rive gauche de la Bignette il

relève de la juridiction de Bretagne et non de celle du Petit Maine. A quelle époque remonte l'édification du moulin en ce lieu ? Impossible de la dater avec précision, mais d'après le travail de Jacques Duval, ce moulin fonctionne dès la première moitié du XVII^{ème} siècle. Nous pouvons, peut-être, imaginer qu'il remplaçait un moulin à céréales dépendant de la motte castrale située à proximité. Difficile d'avoir des certitudes, tant les indices sont ténus. Quoiqu'il en soit, en 1644, Pierre Vaullegeart est le premier papetier identifiable sur ce moulin. Il est, ensuite dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, la propriété de la famille Fouillard. En 1690, Jean Fouillard Maison-Neuve y réside. Il est marchand papetier et héritier de Patrice Fouillard. A sa mort en 1720, ses deux fils Julien et Thomas travaillent au moulin. En 1732, Julien meurt à son tour et son fils François prend à ferme les piles ferrées, le droit de la pile à affleurer, l'ouvreux et le droit de cuire la colle dans le fournil de la Basse Chérulière. En 1751, ce moulin se compose « d'une chambre, une cuve dessous, une mauvaise mazière de nulle valeur » (c'est à dire une mesure d'aucune valeur). Celle-ci issue de la déclaration du vingtième de la Bazouge du Désert du 30 avril 1751 affirme que ces « immeubles sont tombés en degast de nulle valeur ». Cet état de décrépitude est confirmé dans le procès verbal dressé le 1er mars 1757 qui précise que « la cuve à papier qui est dans l'ouvreux est à demi uzée, (...) la presse de l'ouvreux est demi uzée (...) la roue est au trois quart uzée (...), les deux piles sont à demi uzée ». A partir de 1751, ce moulin n'apparaît plus dans aucun document, alors que celui de la Bécassière fait son apparition. Il s'agit donc probablement du même moulin. Jusqu'au décès de Jean Fouillard, unique propriétaire du moulin, il est appelé moulin de la Fresnais. A sa mort ses héritiers, Thomas, Julien, Margueritte Fouillard (mariée à Michel Laisné se sont partagés le moulin. Thomas reçoit une pile, Julien en reçoit deux et Margueritte une. Le nom de moulin de la Bécassière apparaît dans l'enquête de 1771 et dans celle de 1776, mais pas dans le récapitulatif de 1729. Voici une description de ce moulin quand Thomas Fouillard le loue à François Fouillard fils de Julien : « la salle en bas du moulin de la Bécassière avec le fournil de l'autre côté et la pile à battre la

papier (...) ». Thomas possède aussi une maison, une boulangerie et une étable à la Bécassière. Le 14 septembre 1768 la chaussée de l'étang de la Bignette se rompt entraînant de gros dégâts au moulin de la Bécassière. Les eaux ont notamment détruites une « chaumière servant à faire cuire la colle ». Ces dégâts sont reconstruits par le nouveau propriétaire, « Jean Baptiste Julien Guérin sieur de la Besnaruais, marchand et Thérèse Fouillard son épouse ».

source :

plan cadastral napoléonien consultable sur le site des archives départementales 35

Jacques Duval :

«moulins à papier de Bretagne du XVI au XIX^{ème} siècle. Les papetiers et leur filigranes en Pays de Fougères» Logiques Historiques, édition de l'Harmattan, 2005.

NB : les citations respectent l'orthographe du XVIII^{ème} siècle.